

# INSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

## MODALITES

### INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE 2020 – 2021

Vous avez le projet de nous confier votre enfant à la rentrée 2020.

Voici la procédure à suivre :

#### **1<sup>ère</sup> étape : demande d'inscription**

Le document « Dossier de demande d'inscription Ecole Maternelle et Primaire » est à télécharger sur le site [www.institutionbayard.fr](http://www.institutionbayard.fr) et à retourner à l'école (par courrier ou en le déposant à l'accueil) avec :

- copie de la page vaccinations du carnet de santé de l'enfant avec son nom,
  - les copies des livrets scolaires de l'année 2018/2019 pour le primaire
- ainsi que tout autre document que vous jugerez utile pour l'étude de votre demande d'inscription.

Après étude de votre dossier :

- Soit vous serez appelés, pour convenir d'un entretien avec le chef d'établissement.

**La présence de votre enfant est impérative.**

- soit vous serez informés par courrier que votre enfant est placé sur liste d'attente au motif de : « effectif de la classe demandée complet à ce jour ».
- Vous pourrez, éventuellement, être appelés plus tard si des disponibilités se présentent.

#### **2<sup>ème</sup> étape : finalisation de l'inscription**

A la suite de la rencontre avec le chef d'établissement, si vous recevez l'accord pour une inscription définitive, nous vous remettons un dossier qui devra nous être retourné dans les 8 jours qui suivent l'entretien. Vous devrez vous acquitter des frais administratifs (conservés par l'Etablissement en cas de désistement).

Vous recevrez mi-Juillet par mail les documents nécessaires à la préparation de la rentrée.